Master Administration Publique



Mise en avant

Dans ce projet 2021-2026, la Mention Administration Publique est créée en remplacement de l'ancienne Mention Droit public, afin de tenir compte, à la fois, de la nomenclature nationale et des évolutions au sein des parcours qui composaient l' ancienne Mention. La formation proposée gagne ainsi en lisibilité par un resserrement et une spécialisation des parcours et options proposés. Désormais, les parcours Carrières Internationales et Droit et Administration du Secteur Sanitaire et Social disposeront de formations particulières, déconnectées de la future Mention Administration publique. Chaque formation sera par conséquent mieux identifiable. L' évolution projetée prend en considération le contexte régional et national plus concurrentiel dès l'entrée en Master 1 en raison des processus de sélection. Une visibilité des formations proposées par l'École de Droit en droit public est ainsi assurée tout en permettant une identification simple, car partagée sur le territoire, concernant l' Administration publique.

La nouvelle Mention se composera de trois parcours partageant un socle commun d' enseignements.
Tout d'abord, le parcours Droit Public Interne (ex Carrières Publiques), divisé en deux options (Droit Des Affaires des Collectivités Publiques (DDACP) et Droit Public Approfondi (DPA)) propose une formation à caractère général en droit public afin de permettre aux étudiants d'intégrer les différentes administrations publiques (État, collectivités, établissements), de devenir avocat en droit public, juge administratif, ou de poursuivre des études universitaires en thèse.
Ensuite, le parcours Sécurité publique (SP) offre aux étudiants une formation, mêlant droit public et droit pénal, prépare les étudiants aux différents métiers de la sécurité : police, gendarmerie, armée, douanes, pénitentiaire, etc. Ces deux parcours couvrent, au niveau régional, la plupart des grandes hypothèses d'emploi et s'appuient sur les résultats satisfaisants des années antérieures. Ils semblent assez peu concurrencés dans une zone géographique assez large et entendent rayonner au-delà du territoire auvergnat, notamment par l'association d'enseignants-chercheurs et de praticiens.

Présentation

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Durée de la formation

- 2 ans

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Temps plein

Formation Initiale et Formation en Alternance en Master 2 DDACP uniquement

- Compatible avec une activité professionnelle
- En alternance
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Modalités

- Présentiel

Enjeux

Ce parcours orienté vers le droit public interne a vocation à former des hauts fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales, des avocats, des juristes de sociétés prestataires des personnes publiques mais aussi des enseignants-chercheurs en droit public.

Laboratoires

Le Centre Michel de l'Hospital (CMH) accompagne la formation des étudiants en accueillant notamment la publication de l'étude collective préparée par les étudiants du M2 Droit Public Interne (option DPA). Il est également susceptible de recevoir ponctuellement des stagiaires. Enfin, il peut prêter son concours afin de soutenir des initiatives et manifestations estudiantines.

La formation par et à la recherche est essentiellement réalisée durant l'année de Master 2, mais elle débute dès la première année de Master par la réalisation de petits mémoires dans le cadre des séances de travaux dirigés. Les étudiants en Master 2 bénéficient notamment d'UE dédiées à la méthodologie de la recherche pour la préparation d'un mémoire plus substantiel (comportant environ 100 pages), qui requiert plusieurs mois de travail. Par ailleurs, les étudiants réalisent différents projets collectifs, comme l'écriture d' une étude publiée au sein de la revue du CMH (tous les ans durant le mois de mars) ou une étude avec des applications pratiques et une approche pluridisciplinaire (M2 option Droit des affaires des collectivités publiques).

Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand

Contacts

École de Droit

Université Clermont Auvergne 41, bd François-Mitterrand CS 20054
63002 Clermont-Ferrand Cedex 1

Renseignements

Responsable(s) de formation

Elise FRAYSSE
Elise.FRAYSSE@uca.fr

Établissements

- Clermont Auvergne Métropole
- Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
- Commune de Clermont-Ferrand
- Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand
- Préfecture du Puy-de-Dôme
- Fédération Française du Bâtiment du Puy-de-Dôme
- Groupement de gendarmerie d'Auvergne
- Direction Départementale de la Sécurité Publique
- Service Départemental d'Incendie et de Secours 63
- Centre pénitentiaire de Riom
- Direction régionale des Douanes d'Auvergne
- Société Michelin
- Société Thalès
- Société Limagrain
- Tribunal judiciaire de Clermont-Ferrand

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Maquettes des enseignements

Alternance

Pour l'option M2 Droit des Affaires des Collectivités Publiques, les étudiants sont présents sur leur lieu d'apprentissage une semaine sur deux. Le calendrier de la formation est distribuée en début d'année. La formation est mixte, certains étudiants suivant celle-ci en apprentissage d'autres non.

Pour plus de détails sur l'alternance : voir la page dédiée sur le site de l'Ecole de Droit

Equipements et/ou matériels mis à disposition des apprenants

Ordinateur, vidéo projecteur, Bibliothèque Universitaire, espace documentaire, logiciel(s) divers

Assistance

Assistance est une plateforme d'aide en ligne accessible pour les étudiants, les personnels et enseignants/chercheurs de l'Université Clermont Auvergne sur laquelle une demande peut être générée sous forme de ticket d'assistance concernant divers domaines tels que l'informatique, l'immobilité et la logistique, la sécurité, la téléphonie ... :

- Soit en visitant le portail sur support.uca.fr et remplir un formulaire
- Soit en envoyant un mail à l'adresse support.dsi@uca.fr

Le Centre de Service

L'UCA a mis en place une assistance dédiée et assurée par des étudiants pour répondre aux attentes des étudiants.
En plus du Centre d'Aide de l'établissement, les étudiants peuvent contacter le Centre de Service pour exposer leurs problèmes. Le Centre de Service aide les personnes à trouver rapidement les réponses à leurs questions et aiguille leurs demandes vers les interlocuteurs les mieux à même d'y répondre :

- Soit par téléphone : 0473406407
- Soit par mail : support@uca.fr

Stages

Les étudiants inscrits dans la Mention Administration publique n'ont aucune obligation d'effectuer un stage durant leur première année de Master. En revanche, il est toujours possible, et même recommandé, aux étudiants d'effectuer des stages volontairement. Ils font l' objet d'une convention avec l'Université et sont en principe d'au moins deux semaines. De tels stages visent essentiellement à sensibiliser les étudiants aux différentes professions juridiques, avec la réalisation de premiers actes, de recherches, etc. L'évaluation s'effectue via la plateforme dédiée sur Moodle, d'une part, le tuteur remplit un document d'évaluation et, d'autre part, un court rapport est déposé par l'étudiant et examiné par son enseignant référent.

En Master 2, le stage est obligatoire pour certains parcours. D'une durée minimale de 2 mois et maximale de 6 mois à partir du mois de mai, l'équipe pédagogique opte pour des stages inférieurs à trois mois afin de permettre un temps de formation universitaire suffisamment long tout en laissant l'étudiant le temps indispensable pour tirer le plus grand profit du stage. La valorisation du stage varie selon les parcours.

En Master DDACP le stage est obligatoire pour les étudiants non apprentis qui doivent remettre un rapport à l'issue de celui-ci. Pour les étudiants apprentis, l'apprentissage fait office de stage et donne lieu à la remise d"un rapport et à une soutenance obligatoire.

Séjours à l'étranger

Les étudiants bénéficient des dispositifs généraux mis en place au sein de l'Ecole de Droit, pour effectuer des mobilités pour études.

Modalités d'évaluation

Le passage de la première à la deuxième année ne sera soumis qu'à la validation des UE. Le niveau de développement de chaque compétence est fourni à l'issue de la première année à l'étudiant à titre indicatif.
Le niveau de développement des compétences sera fourni à tous les étudiants à la fin du master.

La stratégie générale de la Mention consiste à mobiliser l'ensemble des outils d'évaluation pertinents. Cela permet d'associer une évaluation par l'écrit (avec plus d'exigences qu'en Licence), de développement l'évaluation orale (qui est facilitée par la constitution de groupes plus restreints).
Le contrôle continu est privilégié pour la seconde année de Master, mais elle n'exclut pas un contrôle terminal. En M1, le contrôle est encore à 75% effectué en contrôle terminal.

Dans le cadre du Parcours Droit Public Interne, la seconde année de Master donne lieu à des épreuves finales d'évaluation. Au sein de l'option DDACP, il s'agit d'un grand oral reposant sur les connaissances transversales des étudiants correspondant à une UE. Au sein de l'option DPA, il s'agit d'un grand oral, associé à la soutenance de mémoire, qui porte sur un thème général du droit public et mettant en perspective l'ensemble des compétences acquises durant l'année. Dans les deux hypothèses, il s'agit d'une évaluation par un jury composé de plusieurs enseignants afin de mettre les étudiants en situation de concours.

A consulter : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

Master Administration publique

Master Administration publique parc. Carrières publiques

- **Master 1 Carrières publiques**
 - Semestre 1
 - CONB 1
 - UE 1A - L'Etat *12 crédits*
 - Théories constitutionnelles
 - Droit de la décentralisation
 - UE 1B - L'économie publique *12 crédits*
 - Libertés de circulation et libre concurrence dans l'UE
 - Droit public économique
 - Droit public de la concurrence
 - UE 1C - Options *6 crédits*
 - Matière au choix
 - Semestre 2
 - CONB 2
 - UE 2A - L'administration *12 crédits*
 - Droit de la fonction publique
 - Droit de la responsabilité administrative
 - TD Droit de la responsabilité administrative
 - UE 2B - Les moyens publics *9 crédits*
 - Droit des travaux publics
 - Droit des contrats publics
 - UE 2C - Développement durable *6 crédits*
 - Droit de l'environnement
 - Politiques de l'environnement
 - Contentieux de l'environnement
 - UE 2D - Compétence linguistique *3 crédits*
 - Anglais

- **Master 2 CP**
 - Option DPA
 - Semestre 3
 - Conb1
 - UE 3A - Droit public approfondi 1
 - UE 3B - Pensée juridique
 - UE 3C - Spécialisation juridique
 - UE 3D - Recherche juridique 1
 - Semestre 4
 - Conb 2
 - UE 4A - Droit public approfondi 2
 - UE 4B - Perspectives juridiques
 - UE 4C - Recherche juridique 2
 - UE 4D - Projet et pratique
 - UE 4E - Compétence linguistique
 - Option DDACP
 - Semestre 3
 - Conb 1
 - UE 3A - L'action contractuelle et collectivités publiques
 - UE 3B - La valorisation des ressources des collectivités pub
 - UE 3C - Environnement et développement durable
 - UE 3D - Suivi de projet de collectivités publiques et recher
 - UE 3E - Anglais
 - Semestre 4
 - Conb2
 - UE 4A - Les collectivités publiques et le développement
 - UE 4B - Les litiges des collectivités publiques
 - UE 4C - Recherche et pratique professionnelle
 - UE 4D - Stage et rapport de stage

Master Administration publique

Master Administration publique parc. Culture juridique

- **Master 1 Culture juridique public**
 - Semestre 1
 - CONB 1
 - UE 1A - Culture juridique 1 *12 crédits*
 - Histoire de la pensée juridique
 - Origines historiques du droit administratif
 - UE 1B - L'Etat *9 crédits*
 - Théories constitutionnelles
 - Droit de la décentralisation
 - UE 1C - Economie publique *9 crédits*
 - Droit public économique

- Libertés de circulation et libre concurrence dans l'UE

- Semestre 2
 - CONB 2
 - UE 2A - Culture juridique 2 *9 crédits*
 - Fondements historiques et philosophiques des libertés pub
 - Initiation à l'épistémologie du droit
 - TD Fondements historiques philosophiques des libertés pub
 - UE 2B - L'action de l'Etat *9 crédits*
 - Droit de la fonction publique
 - Droit des contrats publics
 - Droit de la responsabilité administrative
 - TD Droit de la responsabilité administrative
 - UE 2C - Droit international *9 crédits*
 - Droit de la Convention européenne des droits de l'homme
 - Histoire du droit international public
 - Histoire du droit international privé
 - UE 2D - Langues *3 crédits*
 - Anglais

- **Master 2 CUJU Public**
 - Semestre 3
 - CONB 1
 - UE 3A - Pensée juridique *6 crédits*
 - Théorie du droit
 - Philosophie du droit
 - UE 3B - Droit public fondamental *9 crédits*
 - Grandes notions du droit public
 - Histoire de la justice
 - UE 3C - Droit privé fondamental *9 crédits*
 - Grandes notions du droit privé
 - Grandes notions du droit pénal
 - Droit pénal comparé
 - UE 3D - Langues *3 crédits*
 - Anglais 3
 - UE 3E - Recherche *3 crédits*
 - Atelier d'écriture et de recherches juridiques
 - Semestre 4
 - CONB 2
 - UE 4A - L'Etat et son environnement international *6 crédits*
 - Fondements romains des droits européens
 - Processus historique de construction de l'Etat
 - UE 4B - Droit comparé *9 crédits*
 - Droit privé comparé
 - Droit public comparé
 - Législations et politiques étrangères

- UE 4C - Recherche et pratique professionnelle *15 crédits*
 - Mémoire de recherche ou stage de recherche
 - Organisation d'un colloque ou participation à un concours

Master Administration publique

Master Administration publique parc. Sécurité publique

- **Master 1 Sécurité publique**
 - Semestre 1
 - CONB 1
 - UE 1A - Pouvoirs publics *12 crédits*
 - Théories constitutionnelles
 - Droit de la décentralisation
 - UE 1B - Sécurité publique 1 *12 crédits*
 - Droit pénal spécial
 - Acteurs de la sécurité publique
 - UE 1C - Options *6 crédits*
 - Matières au choix
 - Semestre 2
 - CONB 2
 - UE 2A - Responsabilité *12 crédits*
 - Droit de la fonction publique
 - Droit de la responsabilité administrative
 - TD Droit de la responsabilité administrative
 - UE 2B - Sécurité publique 2 *9 crédits*
 - Droit pénal des affaires
 - Droit de la peine
 - Procédure pénale
 - UE 2C - Droit européen *6 crédits*
 - Droit de la Convention européenne des droits de l'homme
 - Droit pénal européen
 - UE 2D - Compétence linguistique *3 crédits*
 - Anglais
- **Master 2 SP**
 - Semestre 3
 - CONB 1
 - UE 3A - Droit pénal *9 crédits*
 - Droit pénal général
 - Droit pénal comparé
 - Délinquance économique et financière
 - UE 3B - Libertés et droits fondamentaux *6 crédits*
 - Libertés fondamentales, aspects de droit pénal
 - Libertés fondamentales, aspects de droit public
 - UE 3C - Organisation des forces de sécurité *6 crédits*

 - Organisation des forces de sécurité interne
 - Organisation des forces de sécurité externe
 - UE 3D - Identification du phénomène criminel *3 crédits*
 - Identification du phénomène criminel
 - UE 3E - Préparation aux concours de la sécurité publique *6 crédits*
 - Méthodologie
 - Anglais 3
- Semestre 4
 - CONB 2
 - UE 4A - Actualités des crises et des conflits *3 crédits*
 - UE 4B - Renouvellement de la sécurité publique *6 crédits*
 - Les enjeux de la sécurité publique
 - Les forces du contrôle de la sécurité publique
 - Le contrôle des forces de la sécurité publique
 - UE 4C - Droit pénal approfondi *9 crédits*
 - Procédure pénale approfondie
 - Droit pénal des mineurs
 - UE 4D - Droit et pratique des services publics *3 crédits*
 - Droit et pratique des services publics
 - UE 4E - Vision pratique de la sécurité publique *9 crédits*
 - Stage, rapport de stage ou mémoire ou clinique des droits

Rythme

Alternance

Pour l'option M2 Droit des Affaires des Collectivités Publiques, les étudiants sont présents sur leur lieu d'apprentissage une semaine sur deux. Le calendrier de la formation est distribuée en début d'année. La formation est mixte, certains étudiants suivant celle-ci en apprentissage d'autres non.

Pour plus de détails sur l'alternance : voir la page dédiée sur le site de l'Ecole de Droit

Stage(s)

Stage(s)

Oui, obligatoires, optionnels

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

Les étudiants inscrits dans la Mention Administration publique n’ont aucune obligation d’effectuer un stage durant leur première année de Master. En revanche, il est toujours possible, et même recommandé, aux étudiants d’effectuer des stages volontairement. Ils font l’ objet d’une convention avec l’Université et sont en principe d’au moins deux semaines. De tels stages visent essentiellement à sensibiliser les étudiants aux différentes professions juridiques, avec la réalisation de premiers actes, de recherches, etc. L’évaluation s’effectue via la plateforme dédiée sur Moodle, d’une part, le tuteur remplit un document d’évaluation et, d’autre part, un court rapport est déposé par l’étudiant et examiné par son enseignant référent.

En Master 2, le stage est obligatoire pour certains parcours. D'une durée minimale de 2 mois et maximale de 6 mois à partir du mois de mai, l’équipe pédagogique opte pour des stages inférieurs à trois mois afin de permettre un temps de formation universitaire suffisamment long tout en laissant l’étudiant le temps indispensable pour tirer le plus grand profit du stage. La valorisation du stage varie selon les parcours.

En Master DDACP le stage est obligatoire pour les étudiants non apprentis qui doivent remettre un rapport à l'issue de celui-ci. Pour les étudiants apprentis, l'apprentissage fait office de stage et donne lieu à la remise d''un rapport et à une soutenance obligatoire

Séjour(s) à l'étranger

Informations complémentaires sur le(s) séjour(s) à l'étranger

Les étudiants bénéficient des dispositifs généraux mis en place au sein de l'Ecole de Droit, pour effectuer des mobilités pour études.

Modalités d'évaluation

Le passage de la première à la deuxième année ne sera soumis qu’à la validation des UE. Le niveau de développement de chaque compétence est fourni à l’issue de la première année à l’étudiant à titre indicatif.
Le niveau de développement des compétences sera fourni à tous les étudiants à la fin du master.

La stratégie générale de la Mention consiste à mobiliser l’ensemble des outils d’évaluation pertinents. Cela permet d’associer une évaluation par l’écrit (avec plus d’exigences qu’en Licence), de développement l’évaluation orale (qui est facilitée par la constitution de groupes plus restreints).
Le contrôle continu est privilégié pour la seconde année de Master, mais elle n’exclut pas un contrôle terminal. En M1, le contrôle est encore à 75% effectué en contrôle terminal.

Dans le cadre du Parcours Droit Public Interne, la seconde année de Master donne lieu à des épreuves finales d’évaluation. Au sein de l’option DDACP, il s’agit d’un grand oral reposant sur les connaissances transversales des étudiants correspondant à une UE. Au sein de l’option DPA, il s’agit d’un grand oral, associé à la soutenance de mémoire, qui porte sur un thème général du droit public et mettant en perspective l’ensemble des compétences acquises durant l’année. Dans les deux hypothèses, il s’agit d’une évaluation par un jury composé de plusieurs enseignants afin de mettre les étudiants en situation de concours.

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Niveau de sortie

- Niveau 7 : Master